



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE
ENGAGING WITH CIVIL SOCIETY



Rôle des populations et des acteurs de la société civile dans la sécurité en Afrique

L'engagement de la Banque Africaine de Développement avec la Société Civile : un partenariat pour un développement humain durable

La Banque Africaine de Développement (la Banque) a la ferme conviction que la participation de la société civile est fondamentale pour réaliser ses priorités pour le développement inclusif et durable. Le Président Akinwumi Adesina a souligné, depuis le début de son mandat, l'importance de collaborer avec la société civile dans la réalisation des cinq priorités « **High 5** » de la Banque que sont : Éclairer l'Afrique, Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique, et améliorer la qualité de vie des africains. Ainsi, la Banque a réaffirmé son engagement à impliquer systématiquement la société civile à travers la création du département Genre, Femmes et Société Civile, avec une Division en charge de l'engagement avec la société civile (<https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/topics/civil-society>).

La Banque considère la Société Civile dans son acception holistique, inclusive et plurielle. C'est un mode d'organisation de l'action collective qui vise à permettre aux citoyens de s'associer pour exprimer des opinions communes, entretenir des échanges constructifs entre eux et avec les autres acteurs de la société, tels que l'État ou le secteur privé. Dès lors qu'elles se mobilisent, de façon volontaire, autour de questions d'intérêt général et dans un but non lucratif. Constituées en Organisations Non Gouvernementales (ONG), Organisations Communautaires, Groupements Confessionnels, Associations, Syndicats etc., les Organisations de la Société Civile (OSC) ont la vertu majeure d'agrèger les préoccupations des citoyennes et citoyens, de les porter dans l'agenda public et d'influencer les politiques publiques.

Des OSC représentatives et crédibles constituent ainsi des acteurs dans les processus de développement et des partenaires essentiels dans la transformation structurelle de l'Afrique, notamment dans la mise en œuvre des cinq priorités « **High 5** » de la Banque.

Force est de reconnaître cependant que l'élan de développement économique du Continent est souvent obstrué par des guerres et des conflits remettant en cause les fondements des États et ce malgré l'architecture mise en place par l'Union Africaine (Agenda 2063) pour les prévenir et les mitiger. Certaines crises apparaissent désormais inédites comme le terrorisme, l'extrémisme violent ou les conflits communautaires, sapant ainsi le capital humain, les espaces et la gouvernance nécessaires à un essor socio-économique. C'est pourquoi, l'implication active d'une société civile engagée, compétente et qualifiée dans la gestion et le contrôle public du secteur de la sécurité peut contribuer à renforcer la confiance des citoyennes et des citoyens envers les mécanismes

étatiques qui ont en charge le développement et permettre d'inscrire la sécurité sur l'agenda des politiques publiques.

La Banque a mis en place une Unité de Coordination des États en Transition, avec des instruments de facilité de financement sur la base des indicateurs de fragilité, lui permettant d'adresser la question de gouvernance et de la sécurité en intégrant la Société Civile comme partenaire à forte valeur ajoutée.

6^e ÉDITION
18-19 NOV
2019

Rôle des Populations et des acteurs de la Société Civile dans la sécurité en Afrique : vers l'émergence de la « sécurité humaine »

Le rôle des acteurs de la Société Civile est généralement reconnu mais insuffisamment sollicité quant il s'agit d'élaborer, d'implémenter ou d'évaluer des politiques publiques comme celle de la sécurité. Le concept de sécurité fait depuis trop longtemps l'objet d'une interprétation restrictive, la cantonnant à la sécurité du territoire face aux agressions extérieures, à la protection d'intérêts nationaux face à l'étranger ou à des conflits intérieurs. L'émergence du concept de « **sécurité humaine** » consacre ainsi un changement de paradigme dans l'analyse des relations internationales et dans les théories du développement. En dernière analyse, le sentiment de la sécurité n'est-il pas à reconsidérer comme un enfant qui ne meurt pas, une maladie qui ne se propage pas, un emploi qui n'est pas supprimé, une tension ethnique qui ne dégénère pas en violence ou simplement la sensation du bien-être et du vivre-ensemble ? De même que la paix n'est pas uniquement absence de guerre, la sécurité humaine ne saurait être exclusivement une question militaire, d'armement, de rapports de forces étatiques. C'est surtout une question de vie humaine et de dignité.

Qui donc mieux que la Société Civile pour influencer la formulation des politiques de sécurité afin que celles-ci reflètent les préoccupations sécuritaires des hommes, des femmes, des jeunes filles et des jeunes garçons vivant sur l'ensemble du Continent ! La Société Civile a de ce fait pour rôle, d'informer et éduquer le public sur les évolutions du contexte de sécurité, ainsi que sur leurs rôles et responsabilités, de favoriser la consolidation de relations paisibles et constructives entre les institutions de sécurité et les populations civiles, de fournir aux institutions nationales une expertise sur des questions essentielles telles que l'analyse budgétaire, la prise en compte de la perspective de genre, le respect des droits humains, ou encore la lutte contre la corruption au sein du secteur de la sécurité, pour ne citer que quelques exemples. La valeur ajoutée de la Société Civile, dans ce rôle prééminent de mobilisation sociale intègre alors les éléments de son essence : l'inclusion, la participation, l'appropriation, la gestion des risques en termes d'anticipation et de prévention des conflits, la transparence et la redevabilité des acteurs. Il s'agit ici d'une contribution considérable à la gouvernance du secteur de la sécurité.

Les défis sécuritaires actuels appelant des réponses globales, la Banque accompagne les Pays membres Régionaux (PMR) qui considèrent de question de la sécurité comme un élément de politique prioritaire de développement. Le Sommet extraordinaire de la Commission des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenu le 13 Octobre à Ouagadougou au Burkina Faso a du reste recommandé, entre autres aux membres de l'Alliance Sahel dont la Banque est membre, que « le financement de la sécurité soit reconsidéré dans les appuis budgétaires aux Etats comme investissement de développement » au même titre que les infrastructures, le transport ou l'agriculture etc.

Première Institution multilatérale de financement du développement de l'Afrique, la Banque intègre l'engagement avec la Société Civile à trois niveaux :

- (1) Au niveau institutionnel dans ses politiques stratégiques et dans ses processus ;
- (2) Au niveau pays en faisant de la société civile un acteur majeur du dialogue pays ; et
- (3) Au niveau des projets et programmes qu'elle finance.

Dans le nexus Sécurité et Développement, l'opérationnalisation de l'engagement de la Banque avec la Société Civile contribuera assurément à maximaliser les forces de ce partenariat pour une sécurité humaine partagée et un développement socio-économique à haute intensité communautaire.

Votre contact durant le Forum :

Zéneb TOURÉ, Manager Division Société Civile et Engagement Communautaire

 Z.TOURE@AFDB.ORG / CIVILSOCIETY@AFDB.ORG



SUIVEZ-NOUS !



@DakarForum



www.dakarforum.org